

## LE GAGA

### (Groupe des Amoureux du Grand Arguin)

Nous sommes un groupe qui pour certains d'entre nous pratiquent le banc d'Arguin depuis malheureusement plus de 60 ans, été comme hiver. A l'aune des manœuvres finales qui nous empêcherons de pratiquer ce site d'abord de nuit et plus tard de jour dans la plus profonde symbiose avec la nature, nous réagissons en vous informant.

Des rumeurs de plus en plus persistantes laissent entendre qu'une enquête d'utilité publique verra bientôt le jour sur la nécessité d'interdire le mouillage de nuit au banc d'Arguin. En effet une fenêtre de tir s'ouvre après les élections avec l'arrivée du parc marin pour les opposants à la navigation de plaisance sur ce site.

Après avoir réduit la possibilité de dormir sur le bassin à 3 nuits puis 2 nuits (sans qu'aucune association de plaisancier ne s'y oppose, l'UNAN était d'accord d'entrée.) on commencerait à interdire les nuitées à Arguin totalement.

Ne vous y trompez pas ils procèdent par touches successives et comme ils l'ont fait pour la chasse (nous ne sommes pas chasseurs mais nous avons vu les procédures utilisées) ce sera ensuite l'impossibilité de s'y rendre le jour, puis l'interdiction de dormir à l'île puis sur tout le bassin puis l'interdiction des moteurs dans certaines parties du bassin puis sur tout le bassin.....pour ne garder que les voiliers et les canoës qui n'auront plus droit que de faire le tour de l'île et de rentrer au port .

L'une des procédure utilisée, vieille comme le monde, consiste à diviser les plaisanciers entre eux. Les voileux contre les bateaux a moteur ect... **Restons unis quelque sport nautique que nous pratiquions les interdictions faites aux uns aujourd'hui ne sont jamais que celle des autre demain**

Nourris par les nombreuses subventions qu'ils touchent car structurés en multiples associations dans lesquelles ils sont les seuls à se retrouver, appuyés politiquement (car s'est porteur) leurs dossiers sont prêts.

#### **Les études sont là mais que disent-elles ? N'y a-t-il qu'une seule lecture ?**

Nous vous encourageons à lire attentivement ces deux études que vous pouvez trouver sur internet particulièrement intéressantes.

#### **Synthèse des activités 2010 de la Sepanso au banc d'Argun (dossier joint)**

#### **Etude de la fréquentation du bassin (dossier joint)**

[http://www.aquitaine.pref.gouv.fr/politiques/devdurable/rapport\\_g%C3%A9omer\\_2010.pdf](http://www.aquitaine.pref.gouv.fr/politiques/devdurable/rapport_g%C3%A9omer_2010.pdf)

Pour notre part voici ce que nous en retirons :  
(citations tirées des dossiers)

## A- ETUDE DE LA SEPANSO

- 400 couples de sternes supplémentaires en 2010 par rapport à 2009
- Aucune prédation constatée par l'homme
- Sur 3600 œufs seulement 300 poussins ont survécu
- Prédation nouvelle due à l'afflux de milans noirs (du parait-il a la fermeture de la décharge d'Audenge)

**Solution pratiquée par les gardes : faire fuir les milans en faisant du bruit autour de la réserve.**  
(Là c'est le bouquet !! Nous pensons qu'il faut appeler les plaisanciers à venir plus tôt et plus nombreux pour les aider!)

- Gravelot interrompu : 10 en 2006 25 en 2010
- Huitrier pie : 20 en 2007 65 en 2010
- Goéland argenté : 1 en 2008 6 en 2010
- nous vous conseillons de prendre un mouchoir pour lire le paragraphe sur les huitriers pie ou on nous explique que l'homme est la cause de la perte de nombreux poussins ( on est passé de 10 couples en 2007 à 65 en 2010) et de la rigueur scientifique utilisée pour expliquer que le banc d'Argun a le taux de poussins vivants le plus faible d'Europe en comparant des chiffres de 2010 avec les chiffres des autres pays datant de 1967/1979.
- Toutes les infractions sont en diminution
- L'ostréiculture est évoquée très rapidement et l'impact des bateaux professionnels de promenades déversant de 500 à 800 personnes jours sans sanitaires est occulté peut être eu égard à la puissance de ces deux lobbies.

**Alors ou est le problème les oiseaux prospèrent, les écologistes pondent des rapports et continuent à toucher les subventions, les ostréiculteurs font ce qu'ils veulent quant ils le veulent seuls les plaisanciers soumis à des interdictions croissantes n'ont aucun droit.**

Après 3 ans d'augmentation de la réserve intégrale sur des emplacements utilisés pour mouiller les bateaux, le préfet a autorisé une réserve intégrale **supplémentaire temporaire** car les sternes ont changé de site de nidification en désertant l'ancienne réserve. Ce nouveau site empiète sur les mouillages pratiqués. Ne serait il pas **normal** qu'une surface égale temporaire soit ouverte dans la zone qui n'est plus utilisée par les oiseaux ? A ce petit jeu nous sommes repoussés d'année en année dans un ghetto..... Ou on nous éliminera définitivement.

## B- ETUDE DE LA FREQUENTATION NAUTIQUE

- Comptage d'Arguin fait en grande partie par la Sepanso (juge et partie) pour le compte de Geomer
- L'étude ne porte pas sur l'année mais que sur les 3 mois les plus fréquentés interdisant toute estimation de l'impact annuel et illustrant bien sur les jours les plus chargés. (regret de l'UMR 6554 de n'avoir pu le faire)
- Si on estime que 50 bateaux couchant à ARGUIN ne posent aucun problème on constate que le nombre de bateaux supérieur à ce chiffre a été dépassé :
  - le 27 juin
  - le 11 / 12 /26 juillet
  - 4/5/11/12/13/15/18/19/22/29 aout

Voilà la belle affaire 1 jour en juin 3 jours en juillet et 10 jours en aout et de **zéro à 2/3 bateaux les 9 autres mois de l'année** ou des gens qui ont bossé toute l'année qui ne touchent pas de subventions veulent profiter de la nature qui leur appartient aussi.

Nous avons vu depuis 1970 la conscience des gens évoluer et respecter la nature nous étions peu nombreux à l'époque à nettoyer le banc des plastiques espagnols et continuons à le faire quand nous en trouvons. Vous ne pouvez trouver aujourd'hui un détritrus oublié par un plaisancier.

En conclusion nos amis les écologistes (ils seraient tellement utiles s'ils s'occupaient du déversement des effluents agricole et du wharf) sont super armés, nos amis ostréiculteurs qui ont pris chaque fois par la force les espaces qu'ils souhaitaient et qui ont été à chaque fois légalisés n'ont aucun soucis à se faire.

**Mais nous les plaisanciers, alors que les interdictions a la pratique de la plaisance augmentent tous les ans de façon exponentielle, quand seront nous représentés par des associations qui nous défendront réellement, quand les grands medias regionaux toujours prompts à promouvoir le point de vue ecole-administratif nous donneront ils la parole et quand nos droits seront ils reconnus au même titre que les Co utilisateurs du bassin ?**

Il ne reste plus beaucoup de temps.